

Plan de restructuration ... FO s'engage

n° 27
Juin 2005

FO SIGNE L'ACCORD SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Après avoir signé l'accord de méthode permettant de négocier des mesures sociales pour encadrer les propositions de mise en œuvre du « PSE » IBM, le 9 juin 2005, FO France a signé l'accord des mesures d'accompagnement du plan d'adaptation.

Le PSE est à l'initiative de la Direction, notre démarche a été d'améliorer les conditions proposées par la Compagnie pour sauvegarder les intérêts des salariés!

Cette signature permet d'obtenir des garanties collectives supérieures à la stricte application du code du travail et qui n'auraient pas existé sans cet accord, à savoir :

- ♦ **Pré-retraites** => à partir de 54,5 ans, allocation de 65% du salaire annuel composé du salaire de base + PVA + PFA + prime d'ancienneté + majoration et prime d'équipe + astreinte + HS (un minimum de 1320€), indemnité de mise à la retraite applicable au DAS => 5 à 9 mois suivant l'ancienneté...
- ♦ **ODV** => projet personnel, 5 années d'ancienneté révolues, indemnité entre 0.8 et 1.1 mois du salaire brut par année, plafonnée à 26 mois et ne pouvant être inférieure à 20 000€...
- ♦ **Reclassement interne** => un poste proposé avec délai de réponse dans les deux semaines et indemnité forfaitaire de 4000€ si mobilité...
- ♦ **Critères de sélection** => dossiers à traiter par établissement et non au niveau France,
- ♦ **Mobilité géographique** => indemnité forfaitaire d'installation de 2000€, re- logement de 1000€, prime familiale de 3000€...
- ♦ **Reclassement externe** => deux postes seront proposés pour aboutir à un CDI,
- ♦ **Comité de concertation** => renforcement de son rôle de conciliateur sur les dossiers soumis,
- ♦ **PRG 6 et PRG 7 à BCS** => annulation de leur exclusion du programme ODV,
- ♦ **Calendrier** => allongé pour permettre une prise de décision des salariés concernés,
- ♦ **Comité de concertation** => seuls les signataires de l'accord analyseront les recours/ contestations individuels qui pourront survenir à l'occasion de la mise en œuvre du PSE.

***L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.
Les collaborateurs, moins.***



ACCORD DE GROUPE : IBM France et filiales

Dans le cadre de la construction du groupe IBM France et de ses filiales, FO défendra **un statut social unique** qui devra être à la hauteur d'un leader mondial!

Notre syndicat a travaillé sur les droits liés aux conventions collectives SYNTEC et METALLURGIE, en analysant thème par thème les différents indicateurs.

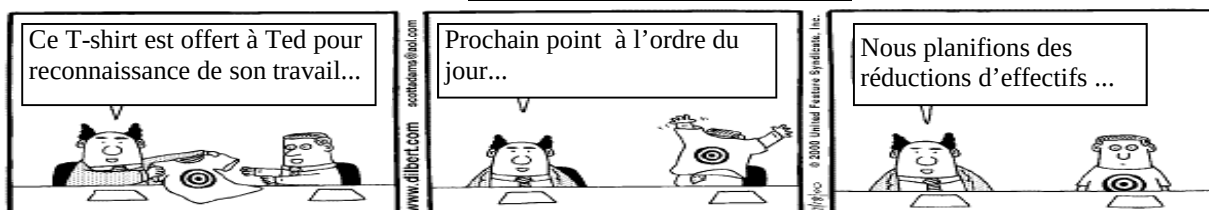
Dès le 7 Juillet 2005, la première réunion paritaire DRH et syndicats est planifiée...

Entre une restructuration mondiale annoncée et un PSE qui se déroule avec son cortège de mesures sociales négociées avec les syndicats d'IBM, ***nous avons tous et toutes une responsabilité collective !***

Notre équipe syndicale FO IBM s'est déjà engagée :

- ♦ **Par la signature de l'Accord de Méthode** afin de permettre l'ouverture de négociations dans un cadre paritaire avec la DRH et non la stricte application du code du travail,
- ♦ Par nos 27 tracts distribués à 5000 exemplaires pour chaque numéro,
- ♦ Par notre site web <http://fo.ibm.free.fr> avec 1000 connexions chaque semaine depuis le mois d'Avril,
- ♦ Par nos deux assemblées générales organisées par FO Paris à MLV et DCT en Avril,
- ♦ Par notre action au sein de l'inter syndicale lors de la manifestation du 23 mai pour le NON aux licenciements secs,
- ♦ Par notre interview télévisée sur France 2 et France 3 à la suite du 23 mai,
- ♦ **Par la signature le 9 Juin** de l'accord sur les mesures d'accompagnement du plan d'adaptation ; pré- retraite, ODV, reclassements internes et externes, indemnités...

Qui est impacté par le PSE?



Aujourd'hui, **vous ne vous sentez pas impacté** par ce qui se passe pour 1000 salariés dont les postes sont supprimés ; **vous vous trompez !** L'employeur devra appliquer les critères d'ordre de reclassement par catégorie professionnelle et ce sera peut être votre nom qui sortira en tête de liste, même si votre poste n'est pas concerné!

Demain, chacun pourrait pâtir d'une nouvelle restructuration du groupe IBM France **déjà annoncée...**
la négociation d'un accord de groupe sera indispensable !

1ère phase : les secteurs concernés à ce jour

- ♦ Création de centres de services à Bangalore (Inde), Standon (Afrique du sud), Brno (République Tchèque), Shenzhen (Chine) et Martinez (Argentine)
- ♦ Finance (IGF) avec la centralisation de l'activité de 17 pays à ... Budapest (Hongrie)
- ♦ Procurement (Achats de Bordeaux) à Budapest
- ♦ Notes de frais aux Philippines...

2ème phase : redéfinition du groupe IBM

- ♦ AMS - BCS ==> dans une nouvelle filiale? Avec LGS ?
- ♦ ITS ==> dans la filiale MONTICS ?
- ♦ Redéfinition d'un accord de groupe IBM : Convention Collective, Syntec, UIMM, acquis sociaux.... ? Négociation pour obtenir un accord de groupe ?

Dès Juillet 2005, les négociations vont débiter pour une mise en œuvre au printemps 2006 !

**Lors du 1er tour, le travail de l'équipe FO a été reconnu par la plus forte progression enregistrée avec 11.5% de vos voix en DP
et 33% pour l'alliance FO-SNA au CEPB**

Nous vous remercions de votre confiance et comptons sur vous pour vous exprimer massivement pour FO au second tour